

Des astuces pour réduire les déchets

ÉVITEZ LES PRODUITS JETABLES

Les produits à usage unique (lingettes, gobelets, couverts, etc.) peuvent très souvent être remplacés par une alternative lavable, ayant une durée de vie bien plus longue.

LES DÉCHETS VERTS ET ALIMENTAIRES



Vous pouvez composter vos déchets alimentaires, broyer les déchets verts et les utiliser comme paillage dans le jardin. **Des composteurs sont mis à votre disposition sur le territoire !**

MOINS D'EMBALLAGES

Vous pouvez réduire vos déchets en utilisant un **panier** ou un **sac cabas**, en privilégiant les grands contenants plutôt que les petites portions, ou encore en achetant vos produits **«en vrac»** (sans emballage).



STOP PUB !

En posant un autocollant «Stop Pub» sur votre boîte aux lettres, vous réduirez considérablement la quantité de papier à jeter. **Disponible dans les pôles de la Communauté de communes.**